

Le 30 mai 2017
Réunion FSU* :
L'avancement de
grade à 100 %,
chiche ?

Salle Franklin
60 rue Franklin
de 10 h à 12h

Lors du Comité Technique du 20 février 2017, sur proposition de la municipalité, les représentants du personnel, CGT, FSU et FO ont voté unanimement l'avancement de grade à 100 % pour l'ensemble des grades (au lieu de 60 % et 40 %)

100 % signifiant que le nombre de promus est égal à celui des promouvables, ces derniers étant les agents qui remplissent les conditions générales fixées pour chaque grade d'avancement (lire notre guide des carrières).

Pour mettre en œuvre ce ratio de 100 %, la municipalité propose de négocier de nouveaux critères.

Alors quels critères pour avancer de grade ?

Comme nous l'avons dit en séance, plusieurs critères actuels ne nous satisfont pas, en particulier celui des fonctions occupées qui a pour conséquence que seuls les agents occupant déjà les fonctions du grade d'avancement sont proposées.

Pour la FSU Territoriale, les critères fixés ne peuvent avoir pour conséquences que le taux d'avancement réel soit très inférieur à 100 % et doivent être le plus objectif possible.

Et pour vous, quels sont les bons critères à appliquer ?

** organisée sur les Heures Mensuelles d'Information, tous les agents de la ville et du CCAS de Montreuil, syndiqués ou non, peuvent y assister sous réserve des nécessités de service.*